

LA LETTRE

d'information

municipale #3

Mars 2019



ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE

Chères Aiglones, Chers Aiglons,

Avec plus de 8 000 habitants, L'Aigle est une ville aux multiples potentialités. Animations, activités, projets, évènements traduisent l'envie de vivre mieux, de vivre ensemble et de s'épanouir.

De nombreux sujets sont à traiter pour assurer le quotidien et l'avenir de notre commune. Bien sûr une municipalité ne peut pas tout. Nous avons besoin des services de l'Etat, de nos élus nationaux, régionaux et départementaux pour faire avancer, optimiser, aboutir nos dossiers. Nous avons aussi besoin de vous. Tous ces apports améliorent la qualité de notre cadre de vie.

Mais si cela est déjà beaucoup, cela ne suffit pas encore. Il nous faut préparer demain, même après-demain, pour avoir une vision sur l'évolution de notre ville, de notre territoire et des contraintes changeantes que la société nous impose. Il nous faut investir pour renforcer l'attractivité. Il nous faut imaginer de quoi la vie sera faite dans un monde où les technologies changent à toute vitesse.

Cette vision de l'avenir de L'Aigle, mon équipe municipale et moi-même la bâtissons avec conviction, pragmatisme et avec passion. Cette construction, nous voulons la faire ensemble, avec vous. Les élus se doivent d'être à l'écoute, mais il est aussi nécessaire d'« être » la population, de se mettre « à la place de » et de partir du principe que chacun a des idées. C'est dans ce sens que, depuis 2014, l'équipe municipale a toujours proposé des temps d'échanges entre vous et nous. Accessibilité et proximité font partie de nos maîtres mots.

Chacun d'entre nous agit pour rendre notre Ville de L'Aigle encore plus attachante et vivante. Aussi, je tiens à remercier chaleureusement toutes les Aiglones et tous les Aiglons qui contribuent de près ou de loin à faire avancer notre ville et vous dis à très bientôt !

Bien fidèlement,

Philippe Van-Hoorne

Mairie de L'Aigle
Place Fulbert de Beina
61300 L'AIGLE
accueil@ville-laigle.fr
02 33 84 44 44

Suivez notre actualité
sur nos réseaux
sociaux



La lettre municipale #3
Directeur de publication : Philippe Van-Hoorne, Maire de L'Aigle
Coordination, rédaction et mise en page : Service communication
Crédits photos : Ville de L'Aigle
Impression : Imprimerie Hérault, L'Aigle 
Tirage : 5 000 exemplaires

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

“ Simplifie le quotidien des habitants du territoire ”

Projet structurel de la Ville de L'Aigle, la Maison de Services au Public (MSAP) ouvrira ses portes en mai.

Soucieuse d'accompagner ce projet novateur, la Ville de L'Aigle se veut ambitieuse, en traduisant par des actions concrètes un partenariat fructueux avec les infrastructures du territoire.

A l'heure où les territoires ruraux connaissent la désertification de leurs structures publiques, la MSAP permet de lutter contre ce fléau, en tenant compte d'enjeux comme la disparition de certains services classiques, la problématique d'isolement territorial.

La MSAP doit être un centre névralgique pour un certain nombre de services, devenir un lieu de vie, de sociabilité avec une accessibilité au numérique.

Véritable projet structurant, initiative locale et économique, la MSAP est un outil d'attractivité du territoire et de son aménagement.

Projet à 4 045 000€

Financé à hauteur de 2 248 762€ par l'Etat et la Région

La MSAP centralise toutes les administrations utiles pour éviter des déplacements nombreux pour chaque démarche de la vie quotidienne.

Une navette urbaine sera mise en place pour permettre à chacune et à chacun d'avoir accès plus facilement aux différents services publics regroupés en ce même lieu : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Institut Régional de la Santé, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, la Mission Locale, la Médecine du Travail et la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Orne.

Informations : Mairie de L'Aigle
Place Fulbert de Beina - 61300 L'AIGLE
02 33 84 44 44 / accueil@ville-laigle.fr

DU NOUVEAU À BLAIZOT

Il n'existe pas de développement d'une ville sans une rénovation de celle-ci. Un point final a été mis à la requalification du quartier Blaizot avec le concours de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle.

Après la construction de 37 logements en 2017, la rénovation totale du parking du lycée Napoléon s'est accompagnée d'un nouvel aménagement entourant le stade Foisy. Prochainement, un city-stade, espace sportif et de loisirs en accès libre pour tous, viendra mettre un point final à l'aménagement du quartier Blaizot.



CENTRE HOSPITALIER DE L'AIGLE

La chirurgie ambulatoire : une réalité

Après presque quatre années d'attente et plusieurs refus, l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Normandie a donné son accord pour la mise en place d'une activité de chirurgie ambulatoire au sein du centre hospitalier de L'Aigle.

Située à l'étage de chirurgie (1er étage du bâtiment principal), la nouvelle unité médico-chirurgicale ambulatoire (UMCA) est désormais opérationnelle.

Les patients sont accueillis au sein d'une unité mixte qui permet de réaliser aussi bien des actes de médecine ambulatoire (endoscopies...) que de la chirurgie ambulatoire (cataractes, canal carpien, interventions orthopédiques ou viscérales...).



ÇA VA ÊTRE SPORT !

RÉNOVATIONS Piste d'athlétisme Terrains de tennis couverts



Avec près de 3 500 sportifs en milieux associatifs, en pratique individuelle, et en établissements scolaires, L'Aigle est une ville sportive, qui se doit d'avoir des équipements adaptés et modernes.

C'est une avancée de taille pour les Aiglons et tout le territoire, pour laquelle Véronique Louwagie, Député de l'Orne et Présidente du Conseil de surveillance de mars 2014 à septembre 2017, ainsi que son successeur et Maire de L'Aigle, Philippe Van-Hoorne, se sont battus aux côtés des élus locaux et des différents acteurs de l'hôpital de L'Aigle.

Cette proximité des soins va permettre aux personnes les moins mobiles d'accéder à ce service public, auquel elles devaient renoncer jusqu'alors. Mais c'est, plus généralement, tout le bassin de vie de L'Aigle qui profitera de cette belle avancée dans le cadre d'une prise en charge de qualité et de proximité, ce qui est capital dans nos territoires ruraux.

Horaires d'ouverture : Les lundi, mardi, mercredi et vendredi pour les actes de médecine ambulatoire ; du lundi au jeudi pour les actes de chirurgie ambulatoire.
Centre hospitalier de L'Aigle, 10 rue du Docteur Frinault - 61300 L'AIGLE ou au 02.33.24.95.95

Après la réfection des vestiaires Pauthonnier et du sol du gymnase Pichot, les travaux réguliers de mise aux normes, la création d'un parcours VTT, ce sont les projets athlétisme et tennis qui sont en cours ; deux projets d'envergure.

Avec un club actif et évoluant au niveau national, l'athlétisme a grand besoin d'un équipement modernisé. Ainsi, la piste, les aires de saut et de lancer seront réaménagées.

De même, la pratique du tennis s'est développée avec un club dynamique. Depuis plusieurs années, il est le premier club de l'Orne à organiser un tournoi du circuit national.

Ce projet consiste à rénover entièrement quatre courts, à en couvrir un et à reconstruire un club house attenant pour satisfaire aux conditions d'accessibilité et de pratique des sportifs locaux et des athlètes reçus lors des tournois tout au long de l'année.

COMPLEXE CULTUREL

Ce projet structurant est nécessaire pour notre territoire au vu de la vétusté du cinéma «L'Aiglon» et de la salle de Verdun.



Avec le concours des élus de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, il a été décidé de reprendre, lors du conseil communautaire du 15 novembre 2018, les études pour mener à bien cette réalisation.

Aussi, ce complexe culturel serait situé dans le centre-ville de L'Aigle, place de Verdun et en bordure de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Au-delà de son lieu, c'est son aménagement qui est important. Trois salles constitueraient l'ensemble (données approximatives):

- une grande salle polyvalente d'une capacité variable selon l'activité ; 300 places pour le cinéma, 400 places pour les spectacles vivants, conférences, ... et 600 places pour les concerts où la salle serait configurée assis-debout.

- une salle intermédiaire d'une capacité de 150 places dédiée exclusivement au cinéma,
- une plus petite salle de 60 places également consacrée à la projection de films.

Dans les mois qui viennent les conseillers communautaires, avec la participation de la Ville de L'Aigle, définiront les modalités de fonctionnement de ce complexe, valideront le montage financier et approuveront les nouvelles études avec le projet revisité.

Une fois cet équipement réalisé, la Ville de L'Aigle devra trouver des solutions quant au devenir des « futurs anciens » équipements culturels (cinéma «L'Aiglon» et la salle de Verdun).

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Proposer et partager des idées pour sa ville, relever des défis, s'impliquer dans des projets pour le bien-être des jeunes, tel est l'intérêt du Conseil Municipal des Jeunes.

Les 18 élus ont pris leur fonction le mercredi 04 avril 2018 pour un mandat de deux ans. Force de propositions, ils poussent le plus souvent leurs idées jusqu'à la réalisation de projets !

Mise en place d'une journée autour du jeu vidéo, participation active à la cérémonie du centenaire de l'Armistice et à l'atelier loisirs créatifs de Noël, création de l'animation Art Cake sont déjà des actions réalisées.

Suivez leur actualité sur Facebook : CMJLaigle

CENTRE VILLE DE L'AIGLE



Étude d'attractivité

Redynamiser l'attractivité du centre-ville est une priorité pour mettre en valeur un cœur de ville reposant sur un patrimoine bâti de qualité, mais également pour relancer une dynamique économique.

La Ville de L'Aigle a donc lancé en ce début d'année 2019, avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie, une étude permettant de définir les pistes d'évolution du commerce local et de l'habitat.

Identifier la vacance commerciale et définir les pistes d'une attractivité sont les missions du bureau d'études retenu pour permettre à la capitale du Pays d'Ouche de se développer sur la prochaine décennie en intégrant sa typologie particulière et ses infrastructures publiques existantes.

Et pour appuyer cette étude et faciliter l'installation de nouveaux commerces, le Conseil municipal, en décembre 2018, a voté un abattement spécial de 15% sur la taxe foncière pour les commerces de moins de 400 m².

Dynamiser le commerce et redonner du sens à la proximité est une des priorités pour la municipalité.

FIBRE OPTIQUE



La fibre optique à l'habitant disponible sur notre Ville

Le Conseil départemental de l'Orne a mis un coup de boost pour le déploiement de la fibre optique sur les communes du territoire de L'Aigle !

Au sein de la Ville de L'Aigle, les premiers clients ont été raccordés mi-janvier, avec le précieux concours de la Région Normandie, de la CDC des Pays de L'Aigle, de l'Etat et de l'Europe.

Pour chaque citoyen, chaque artisan, chaque entreprise, l'accès aux dernières technologies est une avancée nécessaire pour assurer ses missions quotidiennes et en développer de futures.

L'Orne sera un des premiers départements français à être 100% raccordable à la fibre optique à l'habitant d'ici 2023 grâce à l'alliance entre le Conseil départemental de l'Orne et l'opérateur Orange. Pour la Ville de L'Aigle, ce sera fin 2019.

A un moment où chacun s'accorde à dire que l'avenir sera numérique, L'Aigle aura le moyen de ses ambitions.

Informations utiles : www.ornemetropoletrishautdebit.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Êtes-vous au point ?

ÉLECTIONS EUROPÉENNES -- La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 30 mars 2019 pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019. Pour vous inscrire rien de plus facile : rendez-vous en Mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.



N'attendez pas le dernier moment !



ÉTAT CIVIL – L'Aigle fait partie des communes du département habilitées à délivrer les cartes nationales d'identité. Il est donc nécessaire de prendre rendez-vous pour déposer vos demandes de pièces d'identités (cartes nationales d'identité et passeports).

A l'approche de la période estivale, les délais d'attente peuvent être relativement longs pour obtenir un rendez-vous.

Informations utiles : www.ville-laigle.fr
Ville de L'Aigle | 02 33 84 44 44

EXPRESSIONS POLITIQUES

Le groupe d'opposition

Nos inquiétudes pour la ville

CINEMA.
Après l'abandon du complexe cinéma-spectacle par la nouvelle municipalité, nous sommes ravis que le projet ressurgisse grâce à la communauté de communes. Que de temps et d'argent perdus!

HOPITAL.
En 2013, l'hôpital de L'Aigle réalisait des travaux de modernisation indispensables, aujourd'hui il ne peut plus et pourtant l'équipe médicale le mérite. Le garderons nous?

COMMERCES ET MAISON DES SERVICES.
Une vingtaine de commerces ferment. La Maison des Services, excentrée, surdimensionnée et d'un coût pharaonique (4 millions d'euros) va aggraver la désertification du centre-ville.

Le groupe de la majorité

Soyons sérieux

Alors que L'Aigle a dû faire face à une baisse de dotations, nous nous sommes désendettés, avons réduit les charges de fonctionnement, avons maintenu la fiscalité communale et avons largement investi.

Notre commune doit s'adapter aux besoins d'une ville de 8 000 habitants.

Le centre hospitalier revit, les services publics seront maintenus grâce à la MSAP, des équipements sportifs, le cinéma-salle de spectacle sortiront de terre, le centre-ville est dynamique et les associations sont soutenues.

Le débat démocratique ne peut se résumer ni à des effets de manche ni aux fausses polémiques.

PRENEZ L'AIR !



Aire des platanes

Des travaux d'aménagement urbain ont été réalisés par la mise en place de mobiliers constitués de matières solides totalement recyclées. Ces installations viennent compléter l'offre de toutes les initiatives menées ces dernières années, rénovation de la passerelle, rénovation et nettoyage de la tour, restructuration des jardins ouvriers, nettoyage de la rive, installation d'un hôtel à insectes.

De nouveaux mobiliers arriveront prochainement.
(rue Marcel Guiet)

Parc VTT

Après le skate parc et le city stade, la Ville de L'Aigle propose un nouvel équipement pour les activités sportives : le parc VTT situé dans le quartier de la Madeleine, à l'intérieur du bois des Sapinettes. Il comporte plusieurs circuits pour la pratique du VTT.
(rue Jean-Baptiste Biot)

Parcours de santé Bois de la Pierre

Le parcours de santé d'une distance de 1 190 mètres comportent 12 structures permettant à tous de réaliser des exercices sportifs, des balades pour le bien-être physique dans un écrin de verdure.

Des tables de ping-pong, un mini-golf animeront également vos moments de repos.
(route de Crulai)

Jeux jardin public

Pour le bonheur des plus petits, de nouvelles balançoires ont remplacé des jeux devenus trop vétustes.
(derrière Place Fulbert de Beina)

TRAVAUX

Effacement des réseaux aériens, avenue du Mont-Saint-Michel

L'effacement coordonné des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public, de télécommunication et tout autre réseau privé permet d'améliorer l'aménagement paysager par la mise en souterrain et donc de participer à l'embellissement de la Ville de L'Aigle.

D'importants travaux destinés à enterrer les réseaux aériens avenue du Mont-Saint-Michel ont démarré le mardi 29 janvier et se poursuivront sur l'année 2019. Un phasage de travaux en 3 tranches permettra de limiter la gêne occasionnée pour la circulation et le stationnement.





LES CAFÉS DE MONSIEUR LE MAIRE



VENDREDI 22 MARS

19H00 - CENTRE VILLE (Foyer Guilloux)

SAMEDI 23 MARS

9H30 - LES VAUX / HORLOGE (Bâtiment Farman)

11H00 - BLAIZOT (Cafétéria Pôle Sportif Intercommunal)

SAMEDI 30 MARS

9H30 - MÉROUVEL (Salle des fêtes - Amicale des Pompiers)

11H00 - LA MADELEINE (Pôle Animation Sociale)

INFOS

TÉL. 02 33 84 44 44

ACCUEIL@VILLE-LAIGLE.FR

